

<https://eglisealareunion.org/?Des-offrandes-de-careme-pour-quoi>

Des offrandes de carême... pour quoi ?

- Archives - Diocèse -

Date de mise en ligne : mardi 8 mars 2011

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Pendant le carême, les fidèles sont invités à pratiquer plus intensément la prière, le jeûne et le partage. Une démarche personnelle à laquelle ils sont aussi invités à donner une dimension communautaire, notamment à travers les offrandes de carême.

Dans le diocèse de La Réunion, cette année, les offrandes du Vendredi Saint seront partagées en deux.

Une moitié constituera une contribution des Réunionnais à la construction du noviciat des spiritains en Tanzanie.

En effet, le diocèse de Saint-Denis de La Réunion est à l'origine de l'implantation de l'Église dans cette région, à partir d'une fondation des Filles de Marie en 1868 sur l'île de Zanzibar, puis à Bagamoyo sur le continent. Bagamoyo étant le correspondant de Gorée à l'Ouest comme point d'éclatement de la vente des esclaves.

Après s'être retirées d'Afrique il y a quelques années, les Filles de Marie se sont ré-implantées en Tanzanie et ont actuellement quatre communautés : deux à Bagamoyo, une à Majengo et une à Arusha. Ces quatre communautés sont investies dans l'éducation des garçons et des filles.

L'action apostolique des filles de Marie s'articule avec l'action missionnaire des spiritains. De plus en plus de jeunes hommes et de jeunes femmes souhaitent consacrer leur vie à Dieu. Aussi les spiritains ont-ils décidé la construction d'un noviciat qui portera le nom de « Frédéric Levavasseur » -ce prêtre réunionnais dont l'on fête justement cette année le bicentenaire de la naissance.

L'autre moitié des dons sera attribuée, précise Mgr Gilbert Aubry, aux divers comités de solidarité à l'oeuvre dans les paroisses.